Avis au Public

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988 il est porté à la connaissance du public, qu'en sa séance du 28 octobre 2026, le conseil communal de Berdorf vient d'approuver un règlement d'urgence de circulation pour la période des pour la période des travaux de démolition de l'ancien Hôtel André et la construction d'une structure DPI avec cabinet médical sis à 23, route de Diekirch Bollendorf-Pont à partir du 9 novembre 2026.

Ledit règlement a été approuvé par la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 28 octobre 2026 réf. cce/rc/avis/26/8993 et le par le ministre des Affaires Intérieures le 15 novembre 2026.

Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale, où il en peut être pris copie sans déplacement et sur le site Internet de la commune dans la rubrique «Reiden».

Berdorf, le 25 novembre 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,
(contreseing art. 74 loi communale)

ADMINISTRATION COMMUNALE BERDORF

Le Bourgmestre,

Administration communale de Berdorf
5, rue de Consdorf
L-6551 Berdorf
Tél : +352-790187-1 Fax : +352-799189

KlimaPakt
Meng Gemeng engagéiert sech

Personne de contact:
M. Brian MEDER
Tél : +352-790187-27
secretariat@berdorf.lu